





Fiche descriptive et proposition(s) d'aménagement(s)

No	Version	Coûts	Priorité
<b>A17</b>	Etabli le: 23 mai 2000 Modifié le: 01.01.2008 par: JFP & RPD par: dam		

### Jonction rue d'Orbe - place Bel-Air - pont de Gleyres

#### Description(s)

Cet endroit est marqué par une très grande densité de trafic tant automobile, transports publics que cycliste ou piétonnier. force est de constater que pour les cyclistes, l'aménagement actuel est tout sauf harmonieux:

- Fin abrupte de la piste cyclable de la rue d'Orbe qui aboutit sur le trottoir de la place Bel-Air, sans indication préalable. (v. A16)
- La liaison balisée avec la passerelle Coop est totalement inexistante.
- Le pont de Gleyres ne comporte aucune bande cyclable.
- Sur la fin de la rue d'Orbe, aux abords de l'entrée du Centre Coop, aucun parc à vélos digne de ce nom n'existe. Ceci provoque un amas de vélos souvent stationnés sans ordre près des portes d'entrée du centre commercial. Le parc existant plus loin, en direction d'Orbe, est par contre très peu occupé.

#### Proposition(s)

- Le futur statut de la place Bel-Air permettra d'y voir plus clair dans de très nombreux mois. Jusque là, il faut améliorer la traversée du trottoir et l'insertion des cyclistes dans le trafic automobile par une signalisation adéquate. (v. A16)
- La réflexion en cours pour l'amélioration de l'accès à la passerelle Coop depuis ce magasin doit aboutir à un cheminement marqué sur le sol reliant cette passerelle à la place Bel-Air.
- Le futur pont de Gleyres étant encore pour de très longs mois en gestation, il est indispensable d'assurer dès maintenant une bande cyclable et laisser deux pistes au maximum à la disposition des automobilistes.
- Création d'un parc à vélo (surface réservée) aux abords immédiats de l'entrée du Centre Coop. Lorsqu'une surface de parcage sera clairement délimitée, il sera alors plus facile de la faire respecter, ce qui libérera l'entrée du centre commercial et laissera le reste du trottoir à disposition des piétons.

#### Coûts / contraintes

A, B, C, D) Uniquement affaire de peinture, ces réalisations engendreraient peu de frais et pourraient être réalisées rapidement.

# Ville d'Yverdon-les-Bains

## Commission "2 roues"



Fiche descriptive et proposition(s) d'aménagement(s)

Priorité / urgence
--------------------

Au vu des problèmes quotidiens mentionnés et du peu de frais des propositions faites, celles-ci doivent être réalisées au plus vite.

**NB :** Cette fiche complète les fiches A.18, A.17, A.14, A.13, A.11 et A.3 qui traitent ensemble de l'itinéraire "Centre-ville – Chamard".

01.01.08 : A reprendre lors du réaménagement de la place Bel-Air